

NOTE SUR DES INSCRIPTIONS DE LIBYE

Lionel GALAND

Communication présentée lors de la réunion de l'AARS, Grenoble, 2-3 Juin 2000

Les difficultés que présente le déchiffrement des inscriptions rupestres en écriture libyco-berbère sont bien connues. Elles tiennent d'abord à la technique même de cette écriture, qui ne note les voyelles que dans certaines conditions et ne sépare pas les mots, multipliant ainsi les cas où la même séquence de lettres se prête à plusieurs interprétations entre lesquelles il faut choisir (v. Drouin, 1997 et sa communication au présent congrès). La situation est encore compliquée par l'existence de plusieurs parlers, auxquels correspondent des alphabets qui présentent quelques différences : or on ne sait pas toujours à quel parler on a affaire. Enfin les textes sont généralement courts et leur aspect matériel est souvent défectueux, qu'ils aient été écrits sans soin particulier ou endommagés par le temps. Leur datation reste, dans le meilleur des cas, très approximative. Ils voisinent souvent avec des gravures, mais si l'on peut souvent constater que le texte est beaucoup plus récent que l'image, beaucoup plus rares sont les cas où leur liaison est manifeste, comme dans la fameuse gravure des Azibs n'Ikkis (Grand Atlas marocain) où un cartouche était destiné à recevoir les caractères d'écriture.

Il résulte de là que les inscriptions les plus anciennes sont aussi les plus énigmatiques et qu'un texte dont on peut identifier au moins certains éléments risque fort d'être relativement récent. Voilà qui peut décevoir les historiens, mais qui n'affaiblit pas l'intérêt que nos documents présentent pour l'étude du berbère et de l'écriture. Je voudrais en donner brièvement un exemple tiré d'un relevé que m'a aimablement communiqué M. François Soleilhavoup, à qui j'exprime mes remerciements. Ce relevé porte la référence "wadi Aramat, abri 1, d'ap. photo F.S., 8.11.1999". Il fait partie des documents observés en Libye par une équipe de chercheurs (Soleilhavoup & Masy, 1999).

La partie de l'abri qui porte nos inscriptions n'est pas représentée dans l'article. À gauche, à droite et en dessous de la silhouette d'un personnage, peint en rouge, ont été tracées en noir (et non gravées) de nombreuses lignes d'écriture libyco-berbère, disposées horizontalement, les unes de gauche à droite, les autres de droite à gauche. Disons tout de suite que ces lignes n'ont aucun rapport avec le dessin et sont beaucoup plus récentes. L'alphabet est celui que l'on connaît aujourd'hui pour l'Ahaggar. Il a notamment la particularité de distinguer, par deux lettres différentes, les sons g et g^y. Compte tenu de la situation géographique, les auteurs des inscriptions peuvent aussi avoir appartenu aux Kel-Ajjer, qui font partie des "Touaregs du Nord" comme les Kel-Ahaggar.

La plupart des inscriptions sont brèves. Plusieurs commencent par la formule habituelle [1] aWa NâK « c'est moi », suivie du nom et parfois de la filiation de l'auteur, qui est assez souvent une femme : « C'est moi Une telle, fille (welt) d'Un

tel ». Une étude onomastique plus détaillée s'imposera. Pour l'instant il suffira de noter que certains noms, comme MoKHaMmeD ou AKHMeD, sont des emprunts à l'arabe.

Une inscription se distingue des autres par sa longueur, par la dimension de ses caractères et par son contenu. C'est celle qui est placée à la gauche du personnage (pour qui regarde le relevé). Elle compte trois lignes. Les deux premières sont bien alignées l'une sur l'autre et disposées en boustrophédon : la ligne 1 va de gauche à droite et le texte se poursuit de droite à gauche dans la ligne 2. La ligne 3, dont les caractères sont un peu plus petits, est placée sous la ligne 2 mais se trouve décalée vers la gauche ; elle va aussi de droite à gauche. Elle paraît avoir été ajoutée après coup et l'on peut se demander si elle forme bien un ensemble avec les deux lignes précédentes. On lit :

- 1) aWa NâK FâD'iMaTA WeL(e)T[2] iDRiS
- 2) TeNnâT eHûLeGH-iN aG-BâDI GYN
- 3) TeD'Mân TaFuLT-iN DaGH GYN.

Traduction :

- 1) Ceci (c'est) moi, Fadimata fille d'Idris
- 2) Qui dis : Je salue Ag-Badi Agg-Ayni (?)
- 3) Ma part dans Agg-Ayni (?) est garantie

autrement dit : « je suis sûre qu'il m'appartiendra ».

La plupart des noms de personnes sont bien attestés dans Foucauld (1940), même si quelques variantes dans le vocabulaire sont possibles. On remarquera que Fadimata et Idris sont d'origine arabe, ce qui suffirait à exclure une datation très haute. On peut hésiter sur la lecture de GYN (lignes 2 et 3). Avec les réserves d'usage, j'avais d'abord interprété le point qui suit N à la ligne 3 comme notant la voyelle finale I, processus peu habituel car la valeur du point en fin de mot est plus couramment A; cette lecture avait en outre l'inconvénient d'admettre deux graphies différentes pour le même nom, l'une sans, l'autre avec la voyelle finale. Mme J. Drouin me suggère (et je l'en remercie) la bonne solution : le point n'est ici qu'un signe de fin de message. Mais de quel nom s'agit-il?

Les répertoires disponibles ne fournissent aucune réponse avec G comme première lettre ; je fais donc l'hypothèse qu'on a ici la marque de filiation (ag ou agg "fils de"), suivie du nom Ayni que Mme N. de Martel (glossaire inédit) a relevé dans Lhote, 1947, p8. On ne peut malheureusement garantir l'exactitude de la notation de Lhote. Fad'imata désigne-t-elle ainsi deux personnages, Badi et Agg-Ayni, ou (plutôt) une seule personne par une double filiation ("fils de Badi fils d'Ayni"). En tout cas, seul le dernier nom est repris à la ligne 3. On peut du reste se demander si cette ligne, qui n'est pas à l'aligne-



Fig. 1. Inscriptions peintes du wâdi Aramat. Relevé F. Soleilhavouy

ment des autres, n'a pas été ajoutée après coup, peut-être même par une autre femme, rivale de Fad'imata !

C'est justement la ligne 3 qui fait le principal intérêt de l'inscription. L'expression littérale "ma part dans Un(e) tel(le) est garantie" appartient à la langue galante. Elle est expressément signalée par le P. de Foucauld dans son Dictionnaire (I, 1951:274) sous le verbe *ed'men*, emprunté lui aussi à l'arabe. Ce verbe signifie "garantir" ou "être garanti".

Foucauld précise qu'il « est souvent employé dans des phrases de galanterie, en conversation, dans des lettres et en des inscriptions faites sur divers objets ». Il en donne trois exemples, dont deux sont des inscriptions dues à des femmes. La première est gravée sur le bracelet d'un homme: « C'est moi, Fedâda, qui dis : la possession du maître de ce bracelet m'est garantie à l'exclusion de toutes les autres femmes ». La seconde figure sur un bouclier : « Souqgen dit: la possession du maître de ce bouclier m'est garantie ». Le troisième exemple, dû cette fois à un homme, est encore plus proche de notre texte par sa syntaxe : « ma part dans toi est garantie jusqu'à ce que je meure ». Dans le Dictionnaire, Foucauld indique que cette phrase est tirée d'une lettre adressée à une femme. Il s'agit en réalité d'un vers extrait d'un poème composé en 1899 par Fendou agg Amenni, des Dag-Ghâli, et recueilli par Foucauld lui-même (1925, I:545). Voici le passage, dans la traduction de Foucauld reprise par Casajus (1997:198) :

Toi auprès de laquelle j'étais autrefois et qui es dans la vallée d'Âliouen, je te dis :
« Une part m'est réservée dans tes faveurs tant que je vivrai. Je ne veux rien dire par là qui te compromette, je veux dire seulement que je t'aime ».

Foucauld a intitulé ce poème "Soupirs d'un voyageur qui s'éloigne de ce qu'il aime" et Casajus (1997:52) le range dans un ensemble de compositions dont l'auteur « songe avec regret à celle que les contraintes de la vie pastorale l'ont

obligé à quitter ». Mais il ajoute : « Les femmes aussi célèbrent dans leurs poèmes l'aimé ardemment attendu [...], ou songent avec mélancolie à un homme en allé [...] ». C'est ce que fait, avec plus d'énergie peut-être que de mélancolie, la dame qui a écrit notre document.

Si les inscriptions présentées déçoivent quelque peu en écartant toute idée de liaison avec la peinture rupestre qu'elles ont l'air d'accompagner, elles ne sont pas pour autant dépourvues d'intérêt puisqu'elles permettent de retrouver jusqu'en Libye, sous la main d'obscurs auteurs de graffiti, la phraséologie et l'un des thèmes de la poésie touarègue. Qui plus est, une étude actuellement effectuée par Mme J. Drouin montrera sans doute que l'exemple des Aramat n'est pas isolé.

NOTES

- [1] Dans la transcription, les majuscules correspondent aux lettres du texte touareg, les minuscules représentent les sons que l'écriture libyco-berbère ne note pas. Puisqu'il ne s'agit pas d'une étude technique, j'ai cru devoir faciliter la tâche de l'éditeur en évitant les signes propres aux alphabets phonétiques : d'où les graphies d' (d "emphatique"), gh, kh, e (au lieu de e renversé).
- [2] Mme Drouin attire mon attention sur la possibilité d'une prononciation WeLeT. En fait, selon le P. de Foucauld, quatre réalisations existent, parce que la syllabe initiale peut être prononcée We- ou uL- et que les consonnes LT peuvent être séparées par la voyelle e ou rester groupées ; dans ce dernier cas, Foucauld les écrit au moyen d'un signe unique (ligature ou "biconsonne"). Ici, W est explicitement écrit comme consonne et ne passe donc pas à -u [français ou], ce qui justifie la transcription WeL-. Mais, pour la finale, on peut hésiter entre -LeT et -LT: en effet, l'absence de ligature ne peut servir ici de critère, puisque, comme le remarque Mme Drouin, les inscriptions paraissent ignorer l'usage de ces signes complexes.

RÉFÉRENCES

- CASAJUS D., 1997, Introduction, in : *Chants touaregs*, recueillis et traduits par Charles de Foucauld, Paris, Albin Michel.
- DROUIN J., 1997, Segmentation, vocalisation et polysémie, *Épigraphie libyco-berbère, Lettre du RILB*, Paris, EPHE, 3, p3-4.
- FOUCAULD (Le P. de), 1925, *Poésies touarègues : dialecte de l'Ahaggar* (recueillies par), Paris, Leroux, tome I.
- FOUCAULD (Le P. de), 1940, *Dictionnaire abrégé touareg-français de noms propres (dialecte de l'Ahaggar)*, Paris, Larose.
- FOUCAULD (Le P. de), 1951, *Dictionnaire touareg-français : dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Imprimerie nationale tome I.
- LHOTE, H., 1947, *Dans les campements touaregs*, Paris, Les Oeuvres françaises.
- MARTEL (de) N., (inédit) : relevé des verbes employés dans Foucauld 1925.
- SOLEILHAVOUP F., MASY P., 1999, L'art rupestre des Aramat, *Archéologia*, 360, p40-50.